



Comité de Jumelage de Saint-Vallier
Rue Gambetta – Hôtel de Ville
71230 – SAINT-VALLIER
FRANCE

SAINT-VALLIER, le 3 mars 2015

Objet : Déplacement Wallerfangen

Madame, Monsieur,

Le Comité de Jumelage organise un déplacement à Wallerfangen les 12-13-14 Juin 2015.

Toutes les informations concernant le déroulement de l'échange vous seront données ultérieurement.

L'hébergement se fera dans les familles.

Si vous êtes intéressés, je vous serais reconnaissant de bien vouloir remplir le coupon réponse ci-dessous au plus tard le **09 Avril 2015** et le faire parvenir à l'adresse suivante :

Mme TAICLET Françoise
8 rue Frédérique Mistral
71230 Saint-Vallier
ou
frantaiclet@yahoo.fr

Ce coupon doit être accompagné de votre règlement pour que l'inscription soit validée. Le paiement sera encaissé qu'après le voyage. Il est possible de payer en plusieurs fois.

	Résidents de St-Vallier qui accueillent et membres du comité	Résidents extérieurs qui accueillent	Résidents de St-Vallier qui n'accueillent pas	Résidents extérieurs qui n'accueillent pas
Adultes	34.00€	47.00€	47.00€	68.00€
Jeunes de 6 à 18 ans	17.00€	24.00€	24.00€	34.00€
Enfants moins de 6 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Il sera demandé aux personnes non adhérentes du Comité de Jumelage de payer le prix du voyage plus le prix de l'adhésion (10€).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour la Commission Allemagne,
Françoise Taiclet

Le Président,
Julien Garçon

Comité de Jumelage de Saint-Vallier - Rue Gambetta - Hôtel de Ville – 71230 SAINT-VALLIER - FRANCE
Tel : 00 33 (0) 3-85-58-71-30 – Fax : 00 33 (0) 3-85-67-91-60 – e-mail : comitedejumelage.saintvallier@gmail.com
Site : <http://comitedejumelagesaintvallier.e-monsite.com/>
SIRET : 803 407 624 00013 – APE : 9499Z

✂.....
Coupon-réponse à retourner à : Mme TAICLET Françoise - 8 rue Frédérique Mistral – 71230 Saint-Vallier

Déplacement WALLERFANGEN 12-13-14 Juin 2015

Nom Prénom
Adresse :
Tél : Mail :

Nombre de participants : Adultes Enfants